

# FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DÉCEMBRE 2023

## RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2023

### ***Introduction***

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 62.226.890 un actif net de D : 60.353.419 et un bénéfice de la période de D : 1.123.847.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » comprenant le bilan au 31 Décembre 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

### ***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

### ***Conclusion***

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

### ***Paragraphes post Conclusion***

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- Nous attirons l'attention sur la note 6 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations émises en 2016 par la société SERVICOM qui connaît des difficultés financières. La SICAV a procédé au reclassement de la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à D : 200.000, parmi les créances d'exploitation. Aussi, elle a suspendu la constatation des intérêts et a enregistré une dépréciation intégrale du principal.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 26 Janvier 2024

**Le Commissaire aux Comptes :**

**FINOR**

**Karim DEROUCHE**

**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023**

(Montants exprimés en dinars)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	43 800 648	41 544 492
Obligations et valeurs assimilées		41 051 020	38 519 938
Titres OPCVM		2 749 628	3 024 554
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		17 777 538	21 521 312
Placements monétaires	5	12 974 901	10 012 314
Disponibilités		4 802 637	11 508 998
<b>Créances d'exploitation</b>	6	648 704	69 093
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>62 226 890</b>	<b>63 134 897</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Opérateurs créditeurs</b>	7	141 767	136 258
<b>Autres créditeurs divers</b>	8	1 731 704	5 548
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>1 873 471</b>	<b>141 806</b>
<b>ACTIF NET</b>			
<b>Capital</b>	9	56 470 731	60 272 819
<b>Sommes distribuables</b>			
Sommes distribuables des exercices antérieures		239	211
Sommes distribuables de l'exercice en cours		3 882 449	2 720 061
<b>ACTIF NET</b>		<b>60 353 419</b>	<b>62 993 091</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>62 226 890</b>	<b>63 134 897</b>

## ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	10	729 711	2 723 970	580 663	2 244 490
Revenus des obligations et valeurs assimilées		729 711	2 605 923	580 663	2 210 132
Revenus des titres OPCVM		-	118 047	-	34 358
<b>Revenus des placements monétaires</b>	11	229 418	695 113	58 869	186 821
<b>Revenus des prises en pension</b>		262 124	1 563 573	379 417	697 335
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		1 221 253	4 982 656	1 018 949	3 128 646
<b>Charges de gestion des placements</b>	12	(142 361)	(585 205)	(136 854)	(515 995)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		1 078 892	4 397 451	882 095	2 612 651
<b>Autres charges</b>	13	(25 363)	(124 808)	(26 700)	(81 132)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		1 053 529	4 272 643	855 395	2 531 519
Régularisation du résultat d'exploitation		(571 121)	(390 194)	132 682	188 542
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		482 408	3 882 449	988 077	2 720 061
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		571 121	390 194	(132 682)	(188 542)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		34 643	(51 644)	29 221	(825 086)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		35 675	167 951	25 651	1 090 653
<b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>		<b>1 123 847</b>	<b>4 388 950</b>	<b>910 267</b>	<b>2 797 086</b>

(\*) Compte tenu d'un reclassement de D : 3.268 correspondant aux intérêts échus sur des pensions livrées présentés au 31 mars 2020 parmi les intérêts sur obligations.

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	1 123 847	4 388 950	910 267	2 797 086
Résultat d'exploitation	1 053 529	4 272 643	855 395	2 531 519
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	34 643	(51 644)	29 221	(825 086)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	35 675	167 951	25 651	1 090 653
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	-	(2 400 272)	-	(2 140 356)
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	(10 643 682)	(4 628 350)	3 734 226	2 938 093
<b>Souscriptions</b>				
- Capital	37 898 062	301 820 953	51 415 568	181 687 202
- Régularisation des sommes non distribuables	27 490	(8 026)	230 346	469 655
- Régularisation des sommes distribuables	2 279 516	14 365 833	2 045 087	6 668 902
<b>Rachats</b>				
- Capital	(47 965 709)	(305 696 293)	(47 829 217)	(178 959 057)
- Régularisation des sommes non distribuables	(32 360)	(35 029)	(215 165)	(447 149)
- Régularisation des sommes distribuables	(2 850 680)	(15 075 788)	(1 912 393)	(6 481 460)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>(9 519 835)</b>	<b>(2 639 672)</b>	<b>4 644 493</b>	<b>3 594 823</b>
<b>ACTIF NET</b>				
En début de période	69 873 254	62 993 091	58 348 598	59 398 268
En fin de période	60 353 419	60 353 419	62 993 091	62 993 091
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>				
En début de période	647 134	586 843	551 757	560 153
En fin de période	549 111	549 111	586 843	586 843
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>109,911</b>	<b>109,911</b>	<b>107,342</b>	<b>107,342</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>1,79%</b>	<b>6,71%</b>	<b>1,50%</b>	<b>4,83%</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 DECEMBRE 2023

### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 mars 2002 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 Décembre 2001.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY OBLIGATIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

### NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2023, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

### **3.2-** Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

### **3.3-** Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

### **3.4- Evaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.5- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### **3.6- Opérations de pensions livrées**

#### *. Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

#### *. Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».



#### Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2023 à D : 43.800.648 et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% Actif net
-	<b><u>Obligations et valeurs assimilées</u></b>		<b>39 656 608</b>	<b>41 051 020</b>	<b>68,02%</b>
	<b>Obligation de sociétés</b>		<b>16 372 308</b>	<b>16 874 524</b>	<b>27,96%</b>
	AB SUB23-2 7 ANS TMM+2.4% D	50 000	5 000 000	5 070 400	8,40%
TN0007780075	ABC TUNISIE 2020-1	196	16 340	16 842	0,03%
TN0003600574	ATB SUB 2009 B1	5 000	50 000	51 412	0,09%
TN0003600582	ATB SUB 2009 B2	10 000	399 914	411 611	0,68%
TN0004700704	ATL 2017/1 CAT CTF 7.8%	7 500	150 000	157 470	0,26%
TN0004700720	ATL 2017-2 C 7.95%	5 000	200 000	210 600	0,35%
TN0004700712	ATL SUB2017 TF 7.9%	15 000	300 000	303 984	0,50%
TNA4HARL4UU5	BH BANK SUB 2021-02 D TMM+2.9	13 500	1 350 000	1 373 782	2,28%
TN0001901065	BH SUB 2018-1 CC 8%	10 000	1 000 000	1 044 768	1,73%
TN0001901073	BH SUB 2019-1 C A TF 10%	15 000	302 108	318 713	0,53%
TN0001300607	BTE 2010 CB TF 5.85%	16 500	577 500	585 328	0,97%
TN0001300623	BTE 2011 B TF 6.25%	31 000	1 395 000	1 457 298	2,41%
TN0002601011	EO STB 2008/1	6 500	260 000	273 125	0,45%
TN0007310360	HL 2017-01 CAT B 7.85% .	500	10 000	10 559	0,02%
TN0007310410	HL 2017-2 7.85% B TF	1 500	30 000	30 901	0,05%
TN0007310444	HL 2017-3 8.25% B TF	2 500	100 000	106 148	0,18%
TN0007310493	HL 2018-2 TV TMM+3.5% A	15 000	306 042	323 927	0,54%
TN0007310535	HL 2020-2 TF 10.6% 5 ANS	19 000	762 356	770 480	1,28%
TN77U54Q5NV3	HL 2022-1 ATF 9.6% 5 ANS	2 690	213 048	226 300	0,37%
TNL7VQZVHR54	HL 2023-1 A TF 10.75% 5 ANS	20 000	2 000 000	2 131 566	3,53%
TN0002601029	STB 2008/2	40 000	500 000	522 592	0,87%
TNR0099VZUY8	TL 2022-02 TV TMM+2.75%	10 000	800 000	813 520	1,35%
TN0002101939	TL SUB 2016 TF 7.85%	2 500	50 000	52 626	0,09%
TN0003900263	UIB 2011/1 TF 6.3% B	15 000	600 000	610 572	1,01%
	<b>Emprunts national</b>		<b>16 675 000</b>	<b>17 059 502</b>	<b>28,27%</b>
TN0008000515	EMP NAT 2014/CAT/C/2	10 000	125 000	128 384	0,21%
TNIZ09015G66	EMP NAT T-3 2022 -C TMM+2.40%	120 000	12 000 000	12 286 192	20,36%
TN0LAJZU8LX6	EMP NAT T-3 2023 -C TMM+1.95%	36 500	3 650 000	3 736 466	6,19%
TNVFSFLG1FH4	EMP NAT T-4 2022 -C TMM+2.25%	9 000	900 000	908 460	1,51%
	<b>Bons du trésor assimilables</b>		<b>6 609 300</b>	<b>7 116 994</b>	<b>11,79%</b>

TN0008000622	BTA 10 ANS 6.3% MARS 2026	2 000	1 910 800	2 055 728	3,41%
TN0008000606	BTA 12 ANS 6.7% AVRIL 2028	5 000	4 698 500	5 061 266	8,39%
	<b>Titres OPCVM</b>		<b>2 555 794</b>	<b>2 749 628</b>	<b>4,56%</b>
TNKJ23DMA3N1	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	8 450	926 883	987 298	1,64%
TNF4K5BAEMO1	FIDELITY SICAV PLUS	7 000	991 853	996 128	1,65%
TNOHKLD2UJQ7	FINA O SICAV	489	50 051	65 462	0,11%
TN0004200937	GO SICAV	2 923	300 087	407 031	0,67%
TN0003100617	PLACEMENT OBLIGATAIRE	1 366	144 605	147 807	0,24%
TN0003600418	SANADET	1 297	142 315	145 902	0,24%
	<b>TOTAL</b>		<b>42 212 402</b>	<b>43 800 648</b>	<b>72,57%</b>
	<b>Pourcentage par rapport au total actifs</b>				<b>70,39%</b>

#### Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2023 à D : 12.974.901 se détaillant comme suit :

Code ISIN			Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% actif net
	<b><u>Certificats de dépôt</u></b>		<b>1 853 078</b>	<b>1 892 957</b>	<b>3,14%</b>
TNL6B2X2DH41	Certificat de dépôt BTL au 12-09-2024 (au taux de 10,40%)	350 jours	1 853 078	1 892 957	3,14%
	<b><u>Comptes à terme</u></b>		<b>5 510 000</b>	<b>5 674 249</b>	<b>9,40%</b>
	Placement BTL au 19/08/2024 (au TMM)	360 jours	260 000	265 877	0,44%
	Placement BTL au 21/11/2024 (au TMM)	363 jours	150 000	150 995	0,25%
	Placement BTL au 16/02/2024 (au TMM)	365 jours	100 000	105 596	0,17%
	Placement BH au 07/03/2024 (au taux fixe 11,2%)	190 jours	5 000 000	5 151 781	8,54%
	<b><u>Créances sur opérations de pensions livrées</u></b>		<b>5 398 432</b>	<b>5 407 695</b>	<b>8,96%</b>
	Pension livrée BTL au 23/02/2024 (au taux de 10,10%)	60 jours	2 000 000	2 003 914	3,32%
	Pension livrée TSB au 02/01/2024 (au taux de 10,05%)	7 jours	399 286	399 935	0,66%
	Pension livrée BTL au 23/02/2024 (au taux de 10,10%)	59 jours	2 000 000	2 003 355	3,32%
	Pension livrée TSB au 02/01/2023 (au taux de 10,05%)	6 jours	999 146	1 000 491	1,66%
	<b>TOTAL</b>		<b>12 761 510</b>	<b>12 974 901</b>	<b>21,50%</b>
	<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>				<b>20,85%</b>

## Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023 à D : 648.704, contre un solde de D : 69.093, à la même date de l'exercice 2022 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations et BTA	29 833	55 567
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	6 001	8 000
Obligations SERVICOM échues non encore encaissées <sup>(1)</sup>	200 000	200 000
(Moins) Dépréciation Obligations SERVICOM <sup>(1)</sup>	(200 000)	(200 000)
Billet de trésorerie AETECH échu et non payé <sup>(2)</sup>	1 400 000	-
Remboursement de la première tranche par MAC SA <sup>(2)</sup>	(800 000)	-
Intérêts à recevoir sur billet de trésorerie AETECH <sup>(2)</sup>	7 344	-
Autres débiteurs	5 526	5 526
<b>Total</b>	<b><u>648 704</u></b>	<b><u>69 093</u></b>

(1) L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1<sup>er</sup> octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé d'une part à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT et d'affecter d'autre part un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés « SERVITRADE SA » et « SERVICOM INDUSTRIES SA », et ce, à concurrence respectivement de 13.333 actions et 6.667 actions pour la FIDELITY OBLIGATIONS SICAV.

Néanmoins, à la date prévu de remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé.

La FIDELITY OBLIGATIONS SICAV a reclassé la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à 200 KDT, parmi les créances d'exploitation, et a suspendu la constatation des intérêts sur cette ligne.

Une dépréciation intégrale a été constatée en 2020.

(2) Billet de trésorerie émis par la société AETECH et échu le 10 juillet 2023. MAC SA s'est engagé à payer la SICAV l'intégralité du montant en deux tranches. La première tranche de 800 KDT, a été encaissée le 06 novembre 2023. L'encours figurant correspond au reliquat soit 600 KDT dû le 20 juin 2024.

Les intérêts à recevoir seront décomptés sur le montant restant dû du billet de trésorerie et à partir de la date d'échéance de la première tranche soit le 10 juillet 2023, au taux nominal de 10% l'an.

**Note 7 : Opérateurs créditeurs**

Cette rubrique s'élève au 31/12/2023 à D : 141.767 , contre D : 136.258, à la même date de l'exercice 2022 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Rémunération du gestionnaire	141 767	136 258
<b>Total</b>	<b>141 767</b>	<b>136 258</b>

**Note 8 : Autres créditeurs divers**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023 à D : 1.731.704, contre D : 5.548, au 31/12/2022 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Redevance du CMF	5 317	5 548
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	1 726 387	-
<b>Total</b>	<b>1 731 704</b>	<b>5 548</b>

**Note 9 : Capital**

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 31 décembre 2023, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2022

Montant	60 272 819
Nombre de titres	586 843
Nombre d'actionnaires	1 558

Souscriptions réalisées

Montant	301 820 953
Nombre de titres émis	2 938 660
Nombre d'actionnaires nouveaux	86

Rachats effectués

Montant	(305 696 293)
Nombre de titres rachetés	(2 976 392)
Nombre d'actionnaires sortants	(194)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(51 644)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	167 951
Régularisation des sommes non distribuables	(43 055)

Capital au 31-12-2023

Montant	56 470 731
Nombre de titres	549 111
Nombre d'actionnaires	1 450

**Note 10 : Revenus du portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2023 à D : 717.592, contre D : 580.663 pour la même période de l'exercice 2022 se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>
<b><u>Revenus des obligations</u></b>	<b><u>342 446</u></b>	<b><u>1 122 775</u></b>	<b><u>196 108</u></b>	<b><u>866 800</u></b>
-				
- Intérêts	342 446	1 122 775	196 108	866 800
-				
<b><u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u></b>	<b><u>387 265</u></b>	<b><u>1 483 148</u></b>	<b><u>384 555</u></b>	<b><u>1 343 332</u></b>
-				
- Intérêts des BTA et emprunt national	387 265	1 483 148	384 555	1 343 332
-				
<b><u>Revenus des titres OPCVM</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>118 047</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>34 358</u></b>
-				
- Dividendes	-	118 047	-	34 358
-				
<b>TOTAL</b>	<b>729 711</b>	<b>2 723 970</b>	<b>580 663</b>	<b>2 244 490</b>

**Note 11 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2023 à D : 241.537, contre D : 58.869 pour la même période de l'exercice 2022, se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>
Intérêts des billets de trésorerie	42 886	103 338	31 215	116 319
Intérêts des comptes à terme	120 758	442 092	7 321	18 583
Intérêts des dépôts à vue	23 464	57 341	15 119	44 836
Intérêts des certificats de dépôt	42 310	92 342	5 214	7 083
<b>TOTAL</b>	<b>229 418</b>	<b>695 113</b>	<b>58 869</b>	<b>186 821</b>

**Note 12 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2023 à D : 142.361, contre D : 136.854 pour la période allant du 01/10 au 3/12/2022, et se détaille ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>
Rémunération de gestionnaire	142 361	585 205	136 854	515 995
<b>TOTAL</b>	<b>142 361</b>	<b>585 205</b>	<b>136 854</b>	<b>515 995</b>

### Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2023 à D : 25.363, contre D : 26.700, pour la même période de l'exercice 2022, et se détaillent ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>
Redevance du CMF	15 951	65 569	15 334	57 815
Services bancaires et assimilés	29	334	53	293
Commission sur pensions livrées (*)	9 383	58 505	11 313	22 824
Autres	-	400	-	200
<b>TOTAL</b>	<b>25 363</b>	<b>124 808</b>	<b>26 700</b>	<b>81 132</b>

(\*) Commissions relatives à des opérations de pensions livrées calculées conformément à l'avis de Tunisie Clearing N°09/2021 du 11 janvier 2021.

### Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

#### **Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de "FIDELITY OBLIGATIONS SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,75% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

#### **Rémunération du dépositaire :**

L'« AMEN BANK », assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

#### **Rémunération des distributeurs :**

MAC-SA, AMEN BANK et QNB TUNISIA assurent la distribution des titres de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK et QNB TUNISIA sont supportées par le gestionnaire.